

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2013

**SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : **4 heures**

COEFFICIENT : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.  
Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

**Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.**

## Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

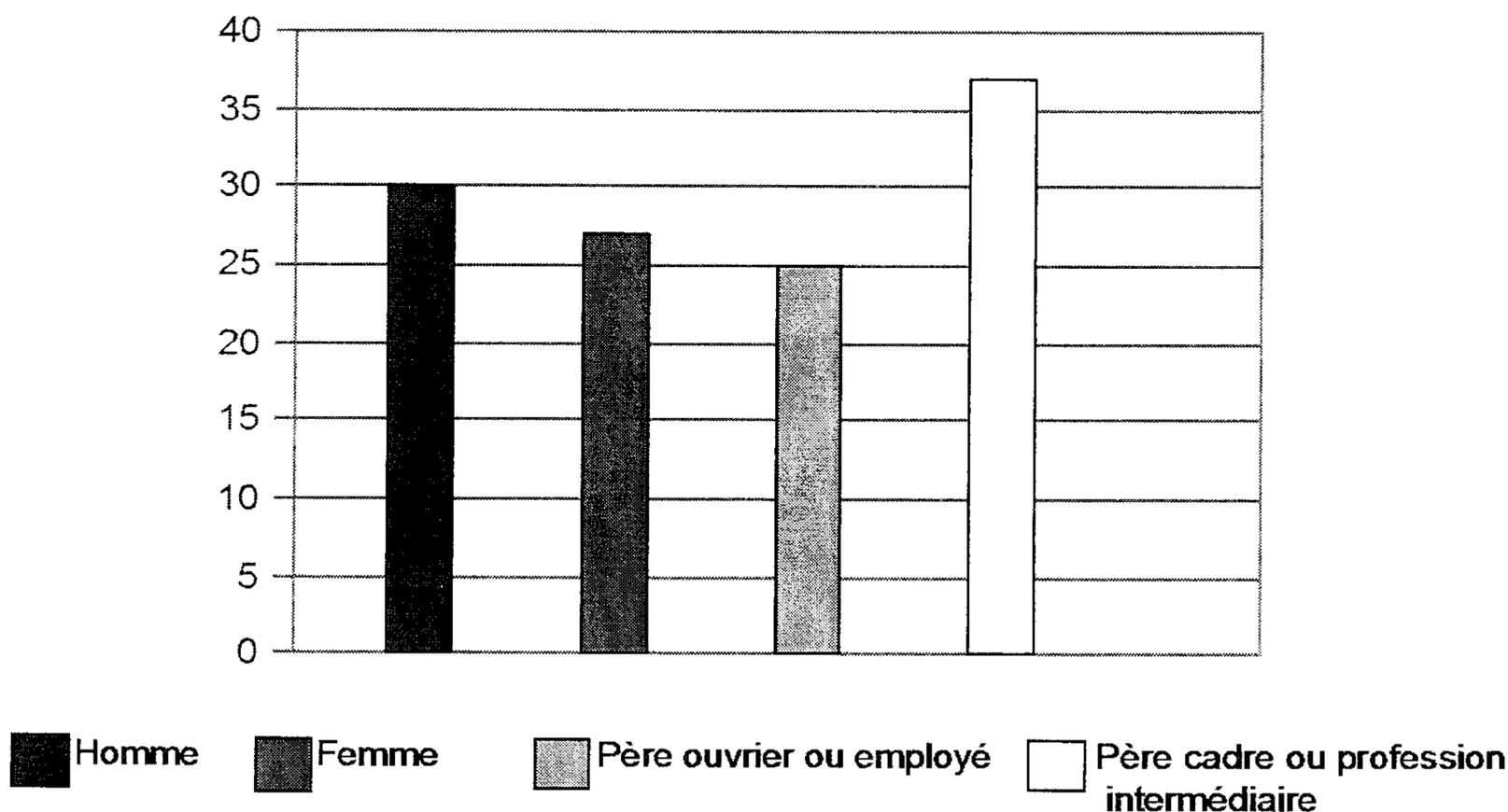
### SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

#### L'école favorise-t-elle la mobilité sociale ?

#### DOCUMENT 1

Accès à une profession de cadre ou à une profession intermédiaire en 2010 pour les diplômés du baccalauréat <sup>(1)</sup>, selon le sexe et le milieu d'origine (en %)

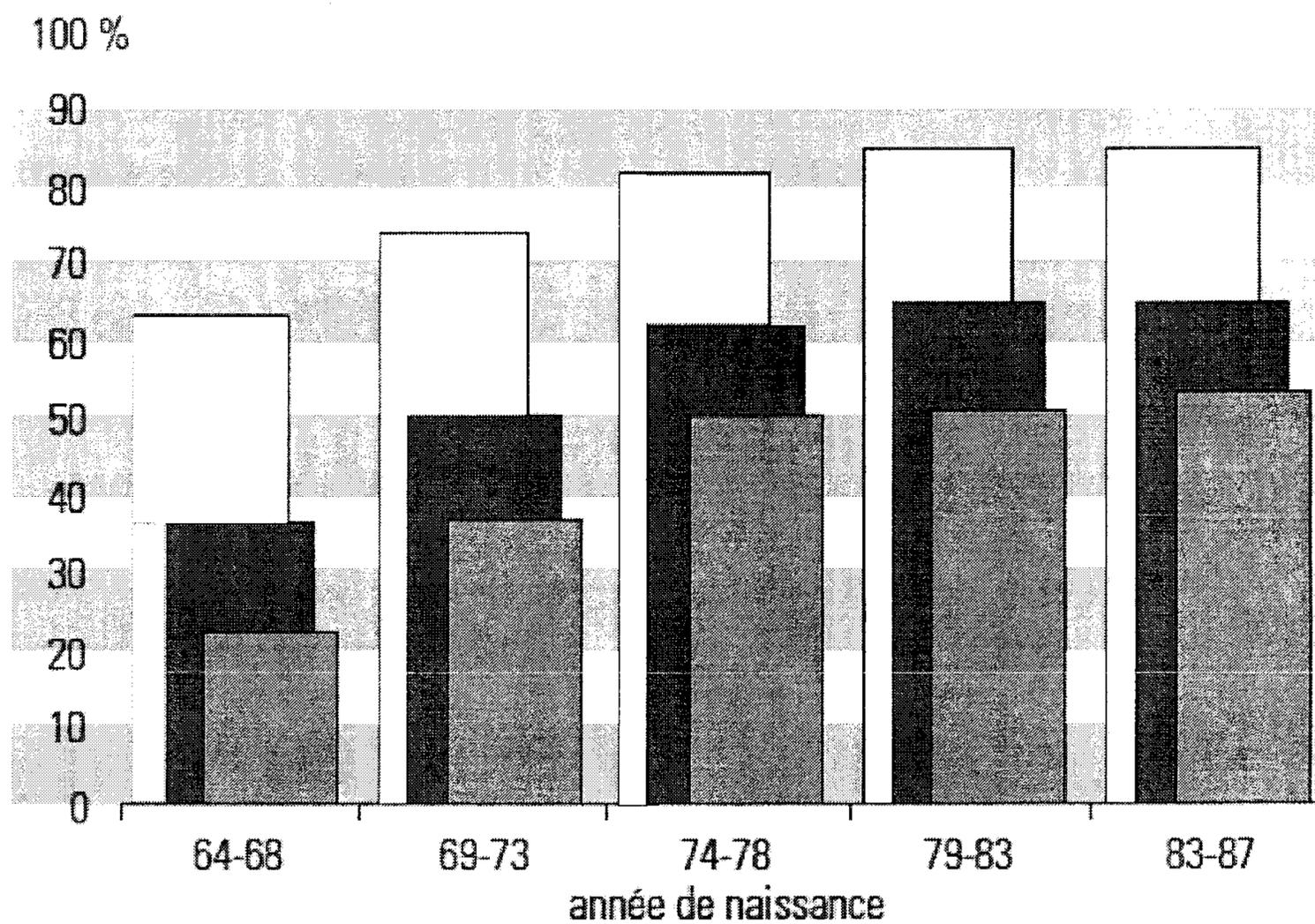


Source : Ministère de l'éducation nationale, novembre 2011.

<sup>(1)</sup> Il s'agit des individus dont le niveau de diplôme le plus élevé est le baccalauréat.

## DOCUMENT 2

### Pourcentage de bacheliers selon la catégorie socioprofessionnelle du père et l'année de naissance



- Enfants de cadres et de professions intermédiaires
- Ensemble des générations
- Enfants d'ouvriers et d'employés

Source : *Ministère de l'éducation nationale*, novembre 2011.

### DOCUMENT 3

**Table de destinée** : catégorie socioprofessionnelle du fils en fonction de celle du père (en %) en 1977 (*données en italiques*) et en 2003 (**données en gras**)

Catégorie socio-professionnelle du fils ( <i>en italiques</i> : 1977) <b>en gras</b> : 2003)	Catégorie socioprofessionnelle du père						
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	<i>36</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>11</i>
	<b>22</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	<i>8</i>	<i>29</i>	<i>11</i>	<i>9</i>	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>11</i>
	<b>6</b>	<b>21</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>
Cadre et profession intellectuelle supérieure	<i>3</i>	<i>14</i>	<i>48</i>	<i>23</i>	<i>15</i>	<i>4</i>	<i>9</i>
	<b>9</b>	<b>22</b>	<b>52</b>	<b>33</b>	<b>22</b>	<b>10</b>	<b>19</b>
Profession intermédiaire	<i>8</i>	<i>19</i>	<i>25</i>	<i>36</i>	<i>29</i>	<i>17</i>	<i>18</i>
	<b>17</b>	<b>24</b>	<b>26</b>	<b>33</b>	<b>28</b>	<b>23</b>	<b>24</b>
Employé	<i>6</i>	<i>8</i>	<i>6</i>	<i>11</i>	<i>15</i>	<i>9</i>	<i>9</i>
	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>11</b>
Ouvrier	<i>39</i>	<i>28</i>	<i>8</i>	<i>19</i>	<i>31</i>	<i>60</i>	<i>42</i>
	<b>37</b>	<b>24</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>26</b>	<b>46</b>	<b>34</b>
Ensemble	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : INSEE, 2006.

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans, en 1977 et en 2003.

## DOCUMENT 4

Extrait d'entretien : Femme, 39 ans, hôtesse d'accueil, père cadre dans la fonction publique.

« - Et ces études-là, ça vous plaisait ?

- C'était sur Paris, et c'était pas forcément évident. Et les conditions de vie sont pas forcément très simples, et les conditions financières, il fallait quand même faire très attention. Je pouvais avoir l'opportunité, à l'époque, de continuer sur une licence sur Paris, dans une Fac<sup>(1)</sup> au sud de Paris, mais j'ai pas forcément pris la décision de poursuivre. Donc je me suis arrêtée avec mon Bac+2, mon DUT<sup>(2)</sup>. (...) Quand je vois qu'avec un bac+2, quand même, bac+2, c'est pas rien ! Je me retrouve à faire l'hôtesse d'accueil... quand même, bac+2 pour répondre au téléphone, c'est dingue quand on y pense... Mon père, avec le BEPC<sup>(3)</sup>, il dirige une équipe ! »

Source : *La mobilité sociale descendante. L'épreuve du déclassement*, PEUGNY Camille, 2007.

<sup>(1)</sup> Fac : faculté, composante de l'université.

<sup>(2)</sup> DUT : Diplôme universitaire technologique.

<sup>(3)</sup> BEPC : Brevet d'études du premier cycle, équivalent du Diplôme National du Brevet.

## Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties.

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

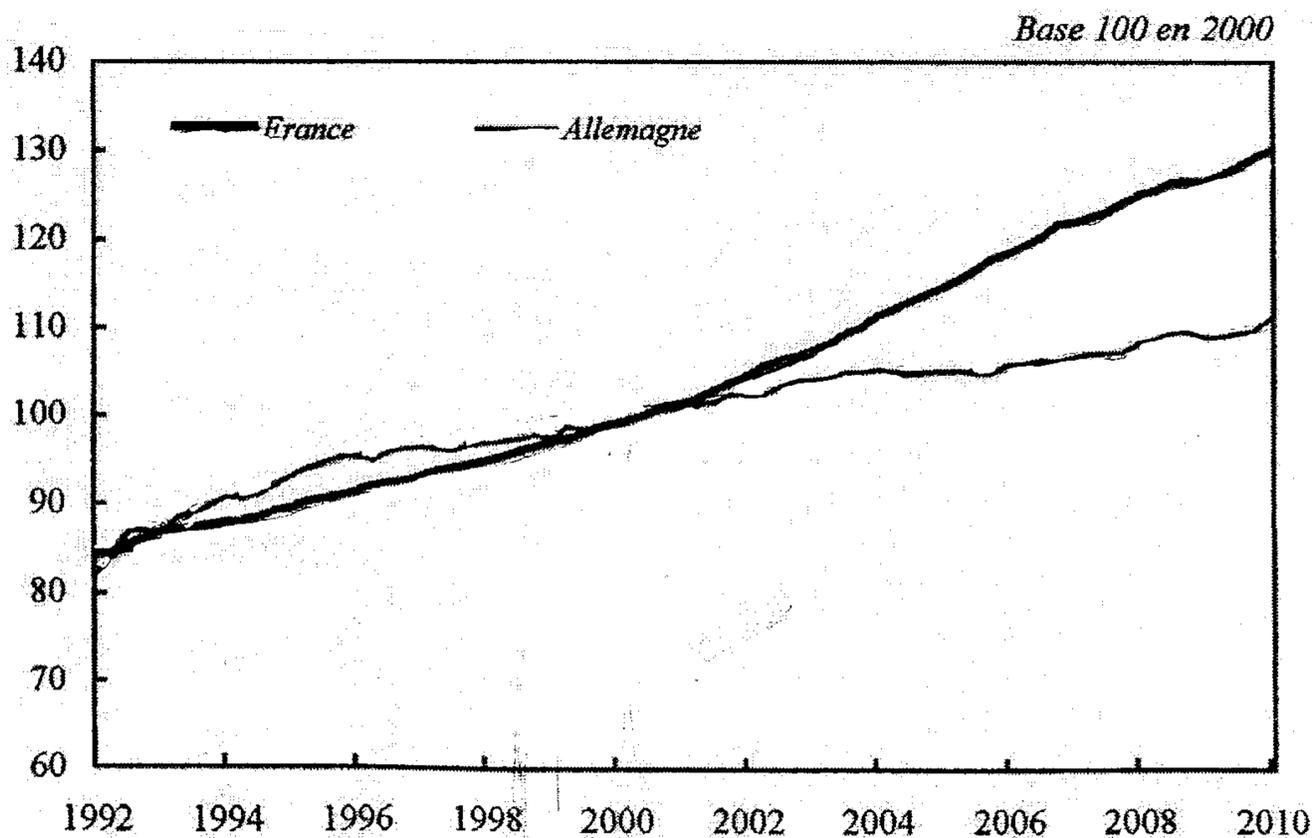
### Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Illustrez par trois exemples la diversité des conflits sociaux. (3 points)
2. Montrez que les inégalités économiques et sociales peuvent se cumuler. (3 points)

### Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous comparerez l'évolution de la rémunération du travail en France et en Allemagne.

#### Rémunération du travail par personne employée en France et en Allemagne dans l'ensemble de l'économie (1992-2010)



Source : Eurostat, 2011.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire  
(10 points)**

*Cette partie comporte trois documents.*

A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la politique climatique repose sur la complémentarité de différents instruments.

**DOCUMENT 1**

**Emissions de CO<sub>2</sub><sup>(1)</sup> par habitant liées à la consommation d'énergie<sup>(2)</sup>**

En tonnes de CO <sub>2</sub> / habitant	1990	2009	Evolution 1990-2009 (%)
<b>Amérique du Nord</b>	<b>15,5</b>	<b>13,6</b>	<b>-12,1</b>
dont : Canada	15,6	15,4	-1,2
Etats-Unis	19,5	16,9	-13,2
<b>Amérique Latine</b>	<b>1,7</b>	<b>2,2</b>	<b>+29,3</b>
dont : Brésil	1,3	1,7	+34,2
<b>Europe et ex-URSS</b>	<b>9,4</b>	<b>7,1</b>	<b>-24,8</b>
dont : Union européenne à 27	8,6	7,1	-16,6
Ex-Union européenne à 15	8,4	7,4	-12,7
dont : Allemagne	12,0	9,2	-23,5
Espagne	5,3	6,2	+16,9
France	6,1	5,5	-9,3
Italie	7,0	6,5	-7,7
Royaume-Uni	9,6	7,5	-21,4
12 nouveaux États membres	9,1	6,4	-29,9
dont : Russie	14,8	10,8	-26,8
<b>Moyen Orient</b>	<b>4,5</b>	<b>7,8</b>	<b>+73,6</b>
<b>Extrême-Orient</b>	<b>1,6</b>	<b>3,1</b>	<b>+89,8</b>
dont : Chine	2,0	5,1	+161,2
Corée du Sud	5,3	10,6	+97,7
Inde	0,7	1,4	+100,2
<b>Océanie</b>	<b>13,8</b>	<b>16,1</b>	<b>+16,9</b>
<b>Monde</b>	<b>4,0</b>	<b>4,3</b>	<b>+7,8</b>

Source : *Chiffres et statistiques*, Commissariat Général au développement durable, 2011.

<sup>(1)</sup> CO<sub>2</sub> : le dioxyde de carbone est un gaz à « effet de serre » contribuant au réchauffement climatique.

<sup>(2)</sup> Émissions dues à la consommation d'énergie fossile (pétrole, gaz, charbon...) pour un usage final (transport, chauffage...) ou non (production d'électricité, raffinage de pétrole...).

## DOCUMENT 2

Une taxe environnementale sur les émissions vise à introduire une incitation à réduire les atteintes à l'environnement en leur donnant un prix. (...)

L'intérêt d'utiliser un système de taxe pour tarifier la nuisance environnementale est d'envoyer un signal prix clair aux entités économiques. (...)

Les taxes et les permis d'émission sont souvent opposés l'un à l'autre. (...)

La revue des instruments politiques qui se mettent progressivement en place dans le cadre de l'action contre le changement climatique montre pourtant clairement qu'ils sont bien plus complémentaires que concurrents. (...)

Des États européens comme le Danemark, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède ont en effet réussi à instituer une taxe carbone. (...)

Dans la pratique, la difficulté pour les pouvoirs publics est moins de choisir entre les différents instruments que de trouver la bonne combinaison entre eux et d'en réunir les conditions d'acceptabilité. (...)

L'acceptabilité de la taxe est d'autant plus un enjeu dans le contexte d'un accord international sur le climat que l'imposition d'une taxe au niveau international soulève des questions de souveraineté. De fait la taxe est moins acceptable qu'un système de permis, comme on l'a vu dans le cadre du Protocole de Kyoto <sup>(1)</sup> et au niveau européen.

Source : « Normes, écotaxes, marchés de permis : quelle combinaison optimale face au changement climatique ? », de PERTHUIS Christian, SHAW Suzanne, LECOURT Stephen, *Les Cahiers du Programme de Recherche en Economie du Climat*, juin 2010.

<sup>(1)</sup> En 1997, le Protocole de Kyoto a fixé des quotas visant à réduire globalement les émissions de gaz à effet de serre de 5 % entre 2008 et 2012 par rapport à la situation de 1990.

### DOCUMENT 3

#### Volumes de transactions de quotas<sup>(1)</sup> depuis le lancement du système d'échange de quotas dans l'Union européenne

	Volumes échangés (en millions de quotas)	Valeur des transactions (en millions d'euros courants)	Prix moyen du quota en euros courants
<b>2005</b>	262	5 400	20,6
<b>2006</b>	828	14 500	17,5
<b>2007</b>	1 458	25 200	17,3
<b>2008</b>	2 731	61 200	22,4
<b>2009</b>	5 016	65 900	13,1

Source : « Références économiques pour le développement durable, Prix du quota de CO<sub>2</sub> et taxe carbone : quelques éléments de cadrage », DE PERTHUIS Christian, DELBOSC Anaïs, *Conseil Economique pour le Développement Durable*, 2010.

<sup>(1)</sup> Un quota représente un droit d'émission d'une tonne de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).